



Déplacements dans la Communauté d'Agglomération du Choletais : **la meilleure façon de bouger...**

La mobilité des habitants, la nature de leurs déplacements, leurs besoins et attentes sont connus. Derrière, une anticipation des flux de demain et une politique cohérente en la matière.

La Communauté d'Agglomération du Choletais termine la phase d'élaboration de sa politique globale des déplacements. Les fiches actions ont été approuvées par le conseil de la CAC le 18 février après près de 3 années d'études et de concertation. L'enjeu est important : réponse aux besoins de déplacements des habitants de l'agglomération dans le respect de l'environnement, définition d'un certain nombre d'orientations en la matière : maîtrise de la croissance des trafics automobiles, meilleure cohérence entre développement urbain et systèmes de déplacements, développement des mobilités alternatives à la voiture, sécurisation des déplacements tous modes... La

CAC s'est appuyée dans un premier temps, sur un état des lieux des déplacements. Pour connaître les pratiques de mobilité des habitants, deux enquêtes ont été réalisées : une enquête « cordon » sur les principaux axes de pénétration de la ville et une enquête téléphonique auprès de 1 250 ménages (soit 268 000 déplacements quotidiens). Toutes deux ont été complétées par des réunions de groupes et des entretiens avec les 10 plus gros employeurs.

Une modélisation des trafics a ensuite été réalisée. Partant des prévisions (évolution des emplois, de la population,...) et des projets connus jusqu'en 2020 (installations d'entreprises, nouvelles routes...), elle met en avant les conséquences

éventuelles de tel ou tel type d'aménagement. Pour finir, la CAC s'est attachée à la rédaction de ce programme à travers 20 « fiches actions ». Celles-ci traquent les moyens pour parvenir aux grandes orientations, définies autour de 4 principaux axes :

- Infrastructures, circulation, stationnement
- modes doux transports publics transports collectifs
- Modifier les pratiques et les comportements
- Transport de marchandises et logistique.

Tels sont Les principes d'une meilleure gestion et planification des systèmes de transports et de l'aménagement du territoire... Consultée, la CCI participait au Comité de pilotage du projet.